

OFFRES ET PARCOURS DE FORMATION AUX METIERS DE L'ANIMATION

Étude réalisée par
le réseau des
écoles de cinéma
d'animation - RECA

Mai 2015



Commission
paritaire nationale
emploi formation
de l'audiovisuel





OFFRES ET PARCOURS DE FORMATION AUX METIERS DE L'ANIMATION

Synthèse	page 2
Passerelles entre les cursus RECA (infographie)	page 8
Résumé des formations RECA (tableau)	page 9
Liste des organismes de formation	page 13

Réalisée par le RECA (Réseau des écoles Françaises de Cinéma d'Animation) en partenariat avec la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Audiovisuel (CPNEF de l'Audiovisuel), cette étude propose un panorama exhaustif des offres de formation aux métiers de l'animation, ainsi qu'une analyse des passerelles entre ces formations.

Les partenaires :

1 - La Commission paritaire nationale emploi et formation de l'Audiovisuel (CPNEF de l'Audiovisuel) est une association paritaire, qui regroupe 24 organisations syndicales de salariés et d'employeurs, représentant les branches professionnelles de l'audiovisuel. Elle exerce sa réflexion et son action auprès des entreprises privées ou publiques, qui développent des activités de production, de diffusion ou de prestations techniques pour la radio, la télévision ou le cinéma ; et pour toutes leurs catégories de salariés.

La CPNEF de l'Audiovisuel s'est constituée en 5 sections afin de couvrir l'ensemble du périmètre audiovisuel : Production et diffusion Radio, Diffusion TV, Industries Techniques, Production cinéma et audiovisuelle et Journalistes.

Ses missions s'articulent autour de 4 axes :

Connaître les métiers, les compétences et les évolutions des besoins des entreprises audiovisuelles et des salariés, en s'appuyant sur des travaux d'études et d'enquêtes menés par l'Observatoire des métiers.

Débattre : Lieu d'échange et de concertation pour les partenaires sociaux de l'audiovisuel.

Proposer des dispositifs et des mesures prioritaires pour favoriser le lien formation/emploi et sécuriser les parcours professionnels.

Communiquer sur les métiers, les formations et les évolutions du secteur auprès des entreprises, des salariés et du grand public (jeunes, parents, ...).

2 - Le RECA regroupe aujourd'hui 25 écoles françaises de cinéma d'animation qui font l'objet d'une reconnaissance incontestable par le milieu professionnel, en France et à l'étranger.

Sa création a été accompagnée et soutenue par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), et par les syndicats d'employeurs représentatifs du secteur : le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA) et la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (FICAM) ainsi que par le Pôle Image Magélis à Angoulême

Interlocuteur permanent des institutions et organismes concernés par les logiques de formation et d'emploi dans le secteur de l'animation, le RECA a pour objectif de communiquer une information fiable sur l'offre de formation à l'animation, à destination des familles, des futurs étudiants et des organismes d'orientation. Cette clari-

fication était devenue indispensable dans un paysage d'ensemble caractérisé par une offre abondante et par la confusion des critères d'appréciation des formations proposées.

Les membres du RECA s'engagent à délivrer une information claire et vérifiée sur les contenus et modalités de leurs formations. Ils sont signataires d'une charte affirmant leur volonté commune de mettre au cœur de leur action le développement des capacités techniques et artistiques des étudiants, dans le cadre d'une pratique pédagogique sincère dans ses objectifs et transparente dans ses moyens.

Introduction :

L'offre de formation à l'animation est pléthorique - plus d'une soixantaine d'organismes de formation y prétendent.

Pour un secteur qui emploie aujourd'hui un peu moins de 5000 personnes en France, les formations de par leur nombre et leur diversité ne sont pas toujours lisibles pour les jeunes qui sont tentés par les métiers de l'animation et sont à la recherche d'une « bonne » formation. Pour une meilleure compréhension et vision des offres et des parcours de formation, le RECA et la CPNEF de l'Audiovisuel ont décidé de réaliser un panorama des formations initiales présentant des fiches sur les différents cursus conduisant aux métiers de l'animation.

1. Nos objectifs :

Face à ces offres nombreuses, ce panorama a pour objectif de dresser un état des lieux exhaustif de l'offre de formation actuelle afin d'aider les jeunes dans la recherche de cursus adaptés au mieux à leurs souhaits professionnels et au métier qu'ils visent.

Ce panorama ne prétend pas apporter une lecture critique de l'ensemble des cursus identifiés. Cependant, ce travail effectué par le RECA (Réseau des Ecoles françaises de Cinéma d'Animation) met en lumière les formations de ce réseau soutenu par le CNC et la profession.

En effet, depuis le 1er janvier 2012, le Réseau des écoles françaises de cinéma d'animation (RECA) rassemble des formations qui partagent un engagement de sincérité et de transparence de leur proposition pédagogique et la volonté d'œuvrer en commun à l'optimisation des conditions de formation et d'insertion professionnelle. Cet engagement et cette volonté, qui doivent constamment être réaffirmés dans la pratique effective des écoles, supposent a priori une exigence de qualité.

Pour autant - soyons précis - le RECA n'est pas aujourd'hui un label de qualité : des écoles extérieures au RECA peuvent remplir efficacement leur mission de formation, ceci, bien sûr, demandant aussi à être vérifié.

2. Notre méthode :

Ce panorama a été réalisé à partir d'une enquête interne au RECA. Chacune des 25 écoles du réseau a reçu un questionnaire (document en annexe 1) qui a permis d'établir la fiche formation de chaque école.

Pour les écoles Hors RECA, nous avons conduit une recherche documentaire sur chaque cursus proposé. Les informations délivrées sont reprises des documents de présentation rédigés par ces formations elles-mêmes. Contenus et formulations n'engagent par conséquent que la responsabilité de leurs auteurs respectifs, et aucunement celle du RECA.

Afin de mieux expliciter, les termes employés, relatifs aux diplômes et titres professionnels, nous avons établi un glossaire, document en annexe 2.

3. Les fiches formations :

Nous publions ci-après les fiches descriptives des formations des 25 écoles du RECA, telles que transmises par chacune. Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site du RECA : www.reca-animation.com

Nous présentons également sous forme de fiches descriptives un certain nombre de formations à l'animation qui ne sont pas membres du RECA.

L'ensemble des organismes de formation ayant fait l'objet d'une fiche sont nommés dans une liste en annexe 3 du présent rapport.

Chaque fiche correspond à un établissement ou organisme de formation, et présente les cursus proposés par le dit établissement.

Chaque fiche comporte les rubriques suivantes :

- Identification de l'organisme de formation
- Intitulé du cursus, niveau, reconnaissance (diplôme, titre RNCP...)
- Profil des étudiants entrants/pré requis
- Statistiques du nombre de diplômés par année
- Coût de la formation
- Durée
- Programme détaillé du cursus
- Métiers visés par le cursus
- Stages et/ou projet de fin d'étude

-Parcours de formation : origine des étudiants, devenir post formation (données 2010/2011/2012)

4. Quelques conseils dans la recherche d'une formation :

- Poser des questions, sur tous les sujets : contenus pédagogiques, moyens humains et matériels, références dans le milieu professionnel, types de certificats ou diplômes, durée et coût des études, etc.
- Se rendre aux journées « portes ouvertes » bonne occasion pour poser des questions, rencontrer les responsables administratifs et pédagogiques et les étudiants, se faire une idée du cadre et des conditions matérielles.
- Ne pas toujours tenir compte des « classements » des « meilleures écoles ». A notre connaissance, il n'existe aucun document incontestable de cette nature.
- Etre prudent avec les forums de discussion sur Internet qui débattent des qualités et défauts de telle ou telle école.

Ils ne reflètent pas toujours la qualité ou non des cursus proposés. Aucun élément ne permet de garantir l'identité des auteurs et donc d'authentifier la nature des jugements émis.

- Etre vigilant aux « vraies productions » : Le temps de la formation et celui de la production sont distincts. Il est illégal pour une école de fournir de la main d'œuvre gratuite ou sous-payée à une production. Si une formation met en avant le fait qu'elle s'effectue dans le cadre de « vraies productions », il est préférable de demander des éclaircissements : cela peut simplement masquer l'insuffisance pédagogique : pas ou trop peu de cours, pas ou trop peu d'enseignants qualifiés.

Qu'est-ce qu'une « bonne école » ?

Il n'y a pas de réponse unique, d'où la difficulté du choix. Il y a en France un nombre suffisant de bonnes formations, parfois très différentes dans leurs propositions pédagogiques. Cette diversité se justifie entre autres par la variété des compétences visées : l'« animation », c'est un grand nombre de métiers distincts... Elle peut aussi évidemment résulter de principes pédagogiques différents : le futur étudiant devra s'efforcer de déterminer lesquels lui correspondent le mieux

Des principes simples peuvent cependant guider votre choix. Une formation doit pouvoir formaliser clairement la nature et l'étendue de ses pré-requis en fonction des objectifs finaux qu'elle affiche. Elle doit ensuite mettre en place les procédures de sélection adaptées, qui permettent de minorer le risque d'erreur de recrutement. La sélection initiale est le socle sur lequel peut se bâtir un édifice pédagogique cohérent et homogène : cohérent pour pouvoir transformer, en quelques années, un talent en germe et des connaissances fragmentaires en compétences professionnelles ; homogène pour garantir autant qu'il est possible un rythme de progression régulier, au fil du cursus, à l'ensemble d'une promotion.

Une bonne formation est une formation à un métier, et non à un outil particulier, si répandu soit-il : une formation qui se contente d'enseigner la place des commandes dans un logiciel rend ses étudiants inaptes à comprendre et à appliquer les évolutions

techniques - permanentes dans le secteur - et fragilise en proportion leur insertion professionnelle.

5. Les parcours de formation :

5.1. Les passerelles entre les formations du RECA :

Au regard des données recueillies pour la constitution des fiches formations de ce panorama, nous avons pu constater que certaines passerelles existaient entre les formations des écoles du RECA. Cependant, ces passerelles ne sont pas « de droit » et sont soumises à l'acceptation de chaque direction d'école, afin que les étudiants sortant d'une formation puissent intégrer une formation dans un niveau supérieur.

Le tableau ci-dessous présente les passerelles éventuelles entre ces cursus :

Les écoles du RECA et les passerelles entre leurs formations



Sont présentées ici les possibles passerelles entre les différents cursus des écoles du RECA. Elles ne sont pas systématiques et sont soumises à l'examen du dossier de chaque étudiant.

5.3. Origine des étudiants et insertion professionnelle après formation :

Afin de comprendre les parcours de formation des étudiants et de mieux appréhender leur insertion professionnelle, pour chaque fiche formation du RECA nous avons établi un relevé à partir d'une enquête interne au RECA. Ce relevé vise à déterminer :

- l'origine des étudiants à leur entrée dans le cursus des écoles considérées ;
- leur situation à court terme au sortir desdits cursus : poursuite d'études ou insertion professionnelle.

Les données recueillies concernent douze écoles sur les vingt-cinq qui constituent le RECA : Ecole Estienne, Institut Sainte-Geneviève, l'Atelier, ArtFx, ESMA Montpellier, Supinfo com Rubika, Supinfo com Arles, ENSAD, Gobelins, ATI Paris 8, la Poudrière, Isart Digital.

Selon les écoles, les données concernent les années 2010/2011/2012/2013/2014.

Pour chaque fiche formation, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces données dans la rubrique dédiée « Parcours de formation ».

6. Conclusion :

- Taux élevés de professionnalisation en sortie.

Il est légitime de se réjouir de ce constat régulier pour les écoles du RECA. Pour autant, il convient de ne pas oublier que l'accès à l'emploi est apprécié à court terme (plus rarement à moyen terme) avec le risque classique d'un effet de myopie. L'actualisation annuelle du présent travail - ainsi bien sûr que son extension à un plus grand nombre d'écoles - permettrait très certainement de mieux asseoir quelques certitudes ponctuelles et constituerait au fil du temps un outil particulièrement précieux de mesure de l'efficacité des formations.

La bonne volonté des écoles est pour cela requise, de même que quelques moyens humains et matériels....La collaboration des entreprises pourrait apporter une dimension supplémentaire, en validant dans le temps le suivi effectué par les écoles et également en jetant les bases d'une anticipation des grandes évolutions du secteur, techniques comme économiques, permettant de mieux penser les projets pédagogiques, à la fois qualitativement et quantitativement.

- Allongement de la durée des cursus.

Ce phénomène est constaté depuis quelques années et tout porte à croire qu'il ne s'inversera pas. Il concerne un nombre significatif d'étudiants, soit que les formations qu'ils suivent aient récemment augmenté d'une année la durée de leur cursus (Méliès, ArtFx, Gobelins), soit qu'ils suivent successivement plusieurs formations. Des durées de formation de 5 ans et plus - en comptant les années de préparation - ne sont plus exceptionnelles. Une explication substantielle de l'allongement des cursus peut ici être avancée : les techniques mises en œuvre dans le secteur de l'animation et des effets visuels, sont engagées dans un mouvement nécessaire d'approfondissement et de diversification, et les outils qui les portent deviennent sans cesse plus nombreux et plus complexes. La demande par le secteur de spécialistes toujours plus « pointus » n'est donc pas contestable. Pour autant, le coût économique, d'abord pour les familles, mais aussi pour les écoles, ne peut être ignoré.

Le seul exemple contraire - mais très instructif - est apporté par l'Atelier, dont le cursus court (3 ans) rencontre manifestement l'approbation des entreprises. On en conclut que le secteur est également en demande de bons techniciens généralistes.

- Forte émigration des diplômés 3D.

Le thème de la « fuite des talents » est une tarte à la crème du secteur de l'animation. Un des mérites de la présente enquête, malgré son caractère parcellaire, est de dépasser sur cette question le simple ressenti ou la constatation ponctuelle. Des éléments tangibles permettent de vérifier :

- que le phénomène est réel dès la fin de la formation ;
- qu'il concerne des pourcentages très significatifs (cf. fiches formation, rubrique « parcours de formation ») des jeunes diplômés 3D des meilleures écoles, mais reste marginal pour les autres techniques.

Le cas de Gobelins demande sans doute une attention particulière. Les responsables de l'école ont souvent affirmé que fort peu de leurs étudiants partaient travailler à l'étranger à la fin de leur cursus. On constate que cette règle souffre parfois des exceptions et que certaines promotions - dont la dernière - connaissent des « pics » d'émigration. Ceci doit être corrélé au rythme propre des productions étrangères, notamment nord-américaines, conjugué à l'atonie relative du marché français de l'emploi. Il est bien évident en effet que l'exode des talents - régulièrement pour les spécialisations 3D, plus épisodiquement pour les spécialisations en animation - s'explique par des considérations relatives à la situation générale du secteur (emplois disponibles, niveaux de rémunérations, intérêt des productions) beaucoup plus que par une supposée volonté des écoles.

Il est permis de penser que la récente refonte des dispositifs de crédit d'impôt, de même que la réforme attendue du COSIP, détermineront un dynamisme nouveau du marché de l'emploi en France. Rappelons que le Syndicat des producteurs de film d'animation (SPFA) en attend une augmentation de 50% de la masse salariale sous trois ans.

Liste des 25 organismes de formation membres du RECA

ArtFx – Montpellier
Arts et Technologies de l'Image - Université Paris 8 (ATI) – Saint-Denis
École de Communication Visuelle (ECV) – Aquitaine
École Émile Cohl – Lyon
École Estienne - Paris
École Georges Méliès – Orly
École Pivaut – Nantes
École des métiers du cinéma d'animation (EMCA) – Angoulême
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) – Paris
École supérieure des arts appliqués et du textile (ESAAT) – Roubaix
École supérieure des métiers artistiques (ESMA) - Montpellier
École supérieure de métiers artistiques (ESMA) - Toulouse
Bellecour, ESIA 3D - Lyon
ESRA 3D (Sup'Infograph) - Paris
ESRA 3D (Sup'Infograph) - Rennes
GOBELINS, l'école de l'image – Paris
Institut de l'image dans l'Océan Indien (ILOI) – La Réunion
Institut Sainte-Geneviève – Paris
ISART Digital – Paris
La Poudrière – Valence
L'atelier - Angoulême
L'idem - Le Soler
L'institut supérieur des arts appliqués (LISAA) – Paris
MOPA (ex Supinfocom Arles)
Supinfocom Valenciennes

Liste des 47 organismes de formation hors RECA

3 Axes Pôle Numérique – Tourcoing
3 Axes Pôle Numérique – Rennes
3iS Arts Numériques – Élancourt
ARIES - Aix en provence
ARIES – Annecy
ARIES – Grenoble
ARIES – Lyon
ARIES – Toulouse
Autograf – Paris
Cifacom – Montreuil
Créapole
e-tribArt Institut // Ecole en ligne
Ecole du Cinéma d'Animation (ECA) – Toulouse
Ecole Française Audiovisuelle, EFA – Saint-Ouen

Ecole multimédia - Paris
Ecole Supérieure des Technologies Électronique, Informatique, Infographique
(ESTEI) – Bordeaux
ECV – Paris
EESI – Angoulême
EESI – Poitier
ESMA – Nantes
ESMI – Bordeaux
ESRA – Nice
ESRA – Rennes
GOBELINS 3D – Annecy
GraphiCréatis – Nantes
ICAN, Institut de Création et d'Animation Numériques – Paris
IEFM 3D - Montpellier Perols
Imagerie Numérique - IUT – Puy-en-Velay
Institut ArtLine (Formation en ligne)
Institut de l'Internet et du Multimédia, Léonard de Vinci - Paris La Défense
ISIS – Paris
IUP Art Appliqués – Montauban
Lycée Marie Curie – Marseille
Lycée René Descartes - Cournon-d'Auvergne
MJM graphic Design – Nantes
MJM graphic Design – Rennes
MJM graphic Design – Strasbourg
MJM graphic Design – Paris
New 3 Edge – Paris
Objectif 3D – Montpellier
Pole IID – Lille
SEA Institut – Aubervilliers
Studio M – LYON
Studio M – Toulouse
Studio Mercier – Paris
SupCréa – Grenoble